

Droits d'inscription en formation continue universitaire

Demande de paiement échelonné

Je soussigné(e) Monsieur, Madame (*rayez la mention inutile*)

.....

Je souhaite m'inscrire à la formation

.....

Dont les droits d'inscription s'élèvent à :F CFP.

Je sollicite la possibilité de pouvoir bénéficier d'un paiement échelonné pour m'acquitter de ces droits d'inscription dans la mesure où ils s'élèvent à plus de 50.000 F CFP.

A l'appui de ma demande et en fonction de ma situation professionnelle, je fournis les copies de :	Pièces reçues
Ma carte d'assuré social (carte CPS) en cours de validité (pièce obligatoire)	☐
Je suis étudiant : ma carte « Etudiant » de l'année universitaire précédente	☐
Je suis salarié : mon contrat de travail + mes trois derniers bulletins de salaire	☐
Je suis patenté : mon attestation d'inscription au répertoire des entreprises (n° Tahiti) + ma dernière déclaration de chiffre d'affaires transmise à la DICP	☐
Je suis agriculteur, pêcheur, marchand ambulant,... : ma carte professionnelle ou ma licence + ma dernière déclaration de chiffre d'affaires	☐
Relevé d'identité bancaire à votre nom	☐

❖ Ces documents ne sont pas exhaustifs. Des pièces et des renseignements complémentaires sont susceptibles d'être demandés pour l'appréciation de votre demande.

Signature

Cadre réservé au Service de la formation continue

Demande acceptée	Oui	Non
Motif :		

PAIEMENTS ECHELONNES

Formations pouvant faire l'objet d'une autorisation de paiement échelonné	Droit d'inscription en F CFP	1ère échéance (paiement à l'inscription en chèque uniquement)	2ème échéance (30 jours après le début de la formation)	3ème échéance (60 jours après le début de la formation)
CAPA - Capacité en droit	65 000 F	22 000	22 000	21 000
DAEU Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU)	60 000 F	22 000	19 000	19 000
LAP Licence d'Administration Publique	95 000 F	32 000	32 000	31 000
Licence pro. « Organisations hôtelières et touristiques »	ARE (*) 75 000 F	37 500	37 500	—
Licence pro. " Technicom "	ARE (*) 270 000 F	90 000	90 000	90 000
Master « Comptabilité, Contrôle, Audit » (CCA)	Etudiant 120 000 F ARE (*) 400 000 F	40 000 135 000	40 000 135 000	40 000 130 000
Master 1 et 2 « Droit privé »	ARE (*) 340 000 F	115 000	115 000	110 000
Master 1 et 2 « Droit public »	ARE (*) 340 000 F	115 000	115 000	110 000
Master 1 et 2 « Management et commerce international »	ARE (*) 270 000 F	90 000	90 000	90 000
Master MEEF 4	150 000 F	50 000	50 000	50 000
DU « Cartographie et SIG »	150 000 F	50 000	50 000	50 000
DU « Conception bioclimatique et réglementation énerg. »	Etudiant 98 000 F ARE (*) 150 000 F	49 000 50 000	49 000 50 000	— 50 000
DU " Contrôle de gestion " avec formation au logiciel SAGE	160 000 F	54 400	54 400	51 200
DU « Criminologie »	Etudiant 98 000 F ARE (*) 240 000 F	49 000 80 000	49 000 80 000	— 80 000
DU " Devenir manager d'une équipe "	260 000 F	88 400	88 400	83 200
DU " Didactique du français langue étrangère et seconde "	180 000 F	60 000	60 000	60 000
DU " Droit maritime et droit de la mer "	Etudiant 98 000 F ARE (*) 150 000 F	49 000 50 000	49 000 50 000	— 50 000
DU « Fondamentaux de l'architecture »	Etudiant 98 000 F ARE (*) 150 000 F	49 000 50 000	49 000 50 000	— 50 000
DU " Généalogiste successoral "	Etudiant 98 000 F ARE (*) 150 000 F	49 000 50 000	49 000 50 000	— 50 000
DU « Gestion des ressources humaines » Inscription aux UE1+UE3+UE4 ou aux UE1+UE2+UE3	95 000 F 75 000 F	47 500 37 500	47 500 37 500	— —
DU « Initiation à la psychologie et aux psychothérapies »	Etudiant 98 000 F ARE (*) 150 000 F	49 000 50 000	49 000 50 000	— 50 000
DU « Les bases du métier de journaliste »	150 000 F	50 000	50 000	50 000
DU « Modélisation des données du bâtiment » (BIM)	Etudiant 150 000 F ARE (*) 250 000 F	50 000 85 000	50 000 85 000	50 000 80 000
DU " Sécurité informatique "	200 000 F	68 000	68 000	64 000
DU « Techniques de l'architecture »	Etudiant 150 000 F ARE (*) 400 000 F	50 000 135 000	50 000 135 000	50 000 130 000
DU « Violences familiales »	170 000 F	57 800	57 800	54 400
Certificat de Médiateur - 1ère partie certifiante	170 000 F	57 800	57 800	54 400
DIU de Médiateur - 2ème partie diplômante	300 000 F	102 000	102 000	96 000
CU « Anglais commercial »	60 000 F	30 000	30 000	—
CU « Droit de la santé publique »	85 000 F	43 000	43 000	—
CU " Droit du travail en Polynésie française "	65 000 F	32 500	32 500	—
CU " Comptabilité des entreprises privées en P.F. "	70 000 F	35 000	35 000	—
CU " Comptabilité et fiscalité des entreprises en P.F. "	70 000 F	35 000	35 000	—
CU " Formateur d'adultes "	90 000 F	45 000	45 000	—
CU " Gestion des stocks "	70 000 F	35 000	35 000	—
CU « Langue tahitienne »	110 000 F	37 400	37 400	35 200
CU « Référent Santé Sécurité au Travail »	70 000 F	35 000	35 000	—
Formation " Les nouveaux enjeux du management "	65 000 F	32 500	32 500	—
Formation " Gestion et management de projet "	65 000 F	32 500	32 500	—
Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA	200 000 F	68 000	68 000	64 000
Préparation aux concours administratifs cat. A et B	110 000 F	37 000	37 000	36 000
Préparation au CAEA	65 000 F	32 500	32 500	—
Préparation au C2i ou au C2i2e	65 000 F	32 500	32 500	—
Préparation expression orale et écrite en « japonais »	90 000 F	45 000	45 000	—

(*) ARE : adulte en reprise d'études

UNIVERSITE DE LA POLYNESIE FRANCAISE
Service de la formation continue

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française
Tél. : 40 80 38 77 – courriel : formation-continue@mail.pf
Pour plus d'infos : www.upf.pf (rubrique formation continue)